

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2323>

Travayè pa tèt a lak !

- Expressions - Tracts -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : vendredi 17 novembre 2017

Mis à jour le : vendredi 17 novembre 2017

UGTG.org

Le 23 Septembre dernier, Emmanuel MACRON, Président français, a scellé le sort des Travailleurs aux mains du patronat, par la ratification de ses ordonnances relatives à la réforme du Code du Travail. Cet acte inaugure une escalade définitive vers une politique libérale à la solde du Grand Capital. En d'autres termes, ces ordonnances visent deux objectifs : **d'une part**, la spoliation d'un héritage social acquis de hautes luttes depuis plus d'un siècle ; **d'autre part**, la liquidation du mouvement ouvrier organisé au sein des entreprises.

SÉ VWÉ MENM, YO KA FÈ KONPLO POU TCHOUYÉ NOU.

Le but recherché par cet acte doublement agressif est la fabrication du travailleur nouveau : « LE DOCILE ». Celui qui serait formaté par la pensée unique, qui s'allierait sans contestation au nouvel ordre économique et social et dont les conditions d'existence au sein de l'entreprise passeraient par la résignation, l'individualisme professionnel et la diabolisation syndicale. Ce processus de démounaj se caractérise par la justification d'un système qui s'évertue à légitimer les dirigeants politiques et patronaux parce qu'ils sont tout simplement au pouvoir.

YO KA MANDÉ POUVWA POU KONTINYÉ PWOFITASYON !

Ainsi, cette légitimité leur donne le droit d'attaquer de toute part le Peuple de GWADLOUP et singulièrement les Travailleurs.

ALÈ KI LÉ FÔ PA TRAVAYÈ PALÉ, FÔ PA TRAVAYÈ DÉNONSÉ É KONTÈSTÉ AYEN. AWA, NOU PA TÈT A LAK A PON MOUN !

L'UTAS-UGTG réaffirme sa détermination à prôner la contestation sociale et à mener la mobilisation de masse contre l'immobilisme des organismes sociaux et le despotisme des « petits patrons » d'associations gestionnaires. Par conséquent l'UTAS-UGTG dénonce et combat :

[-] La recrudescence des licenciements abusifs,

[-] Le dépouillement des politiques publiques en faveur du secteur marchand,

[-] La destruction des emplois stables substitués par les emplois précaires,

[-] La politique de compromission au développement des emplois aidés, le projet de démantèlement des conventions collectives,

[-] La confiscation de la liberté d'expression des travailleurs sociaux par les Dirigeants d'associations.

Ce torpillage du secteur témoigne d'un conservatisme larvé, observé auprès des dirigeants qui se réclament de la gauche. Ä

Ce paradoxe politique est propre aux « petits chefs » colonisés qui prêtent allégeance à chaque changement de gouvernement.

Les effets de cette soumission sont flagrants dans ce secteur, fortement politisé et encadré majoritairement par des

associations guadeloupéennes qui, pour certaines, usent affectivement de cet alibi identitaire pou fè travayè valé koulèv.

SÉ TRAVAYÈ KI SAV SA KI BON POU YO !

L'UTAS-UGTG confirme que la mobilisation de masse est la meilleure riposte contre l'offensive du gouvernement et ses alliés du patronat,

SÉ POUSA NOU KA ÈGZIJÉ :

[-] L'élaboration d'un véritable Schéma Départemental de l'Enfance et de la Famille adapté aux réalités de Guadeloupe ;

[-] Le financement tripartite (Etat, Région, Département) pour l'organisation des États Généraux de la Jeunesse et de la Famille de Guadeloupe ;

[-] L'arrêt du projet de démantèlement de toutes les Conventions Collectives ;

[-] L'application sans délais de tous les accords d'entreprise signés en 2017 ;

[-] L'application intégrale de l'Accord BINO dans sa version initiale (LKP 2009) ;

[-] Le respect des instances syndicales et des libertés syndicales ;

[-] Doter le pays Guadeloupe d'une école de travailleurs sociaux à la mesure des enjeux du secteur ;

- L'établissement d'un calendrier concerté pour la mise en place de négociations de branche.

POU NOU RACHÉ RÈVANDIKASYON AN NOU

L'UTAS-UGTG appelle tous ses adhérents à un mouvement de grève

reconductible LUNDI 4 ET MARDI 5 DÉCEMBRE 2017

JOU NOU KÉ MÉTÉ A JOUNOU PO KO VWÈ JOU !

POINTE A PITRE, Le 16 NOVEMBRE 2017

UTAS-UGTG